



FFR  
LIGUE RÉGIONALE  
CENTRE  
VAL DE LOIRE



# LES INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

*Séminaire de rentrée des clubs  
Ligue du Centre Val de Loire*



# LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

**01.**

S'approprier la philosophie de l'Education Nationale et des valeurs de la République pour utiliser le rugby comme support éducatif

**02.**

Comprendre les démarches nécessaires pour intervenir dans le milieu scolaire

**03.**

Connaître les exigences règlementaires et les supports d'accompagnement pour intervenir en milieu scolaire



**01.**

**BRISER LA GLACE +  
CADRE DE  
FONCTIONNEMENT**



## BRISER LA GLACE

### 1 VÉRITÉ ET 1 MENSONGE OU UN RÊVE :

1. Réfléchir à **2 annonces** à faire sur vous-mêmes, 1 doit être réelle / véritable, et 1 autre un mensonge ou un rêve à réaliser (dans n'importe quel ordre).
2. Les autres participants devront voter / déterminer le fait qui n'est pas réel, puis la personne révèle la solution.



**Les règles :** *ce qui se dit dans le groupe reste dans le groupe, être bienveillant et écouter les autres, être sincère dans sa prise de parole, faire son choix le plus spontanément possible.*

# LE CADRE DE FONCTIONNEMENT

PROTECTION + PERMISSION  
=  
PUISSANCE



*Certaines règles sont imposées et d'autres co-construites*

- ✓ **S'écouter** (ne pas couper la parole)
- ✓ **Convivialité** / dynamisme
- ✓ **Alternance** des apports et travaux
- ✓ Séquence d'une durée max **d'1h-1h30**
- ✓ **Mixer** les groupes
- ✓ S'engager à partager son **expérience**
- ✓ Respecter **l'équilibre des temps de parole**
- ✓ **Ponctualité** (on commence à l'heure)
- ✓ Être **attentif** (et possibilité de sortir)
- ✓ **Bienveillance** => Accepter la différence des points de vue

# 02.

## PROGRAMME DE LA JOURNÉE



# PROGRAMME :



Horaires	Séquences	Animateur
10h30 – 10h45	Brise-glace et mise en place du cadre de fonctionnement	Pierre
10h45 – 11h30	La philosophie des interventions extérieures en milieu scolaire	Pierre
11h30 – 12h15	Le cadre réglementaire d'intervention – partie 1	Pierre et Guillaume
12h30 – 13h45	Repas à ETHIC ETAPES	
14h00 – 15h00	Le cadre réglementaire d'intervention – partie 2	Pierre et Guillaume
15h00	Pause	
15h10 – 16h15	Les dispositifs et supports fédéraux	Guillaume
16h15 – 16h30	Bilan de la journée - Quiz	Pierre et Guillaume
16h30	Fin du rassemblement	

# 02.

## LA PHILOSOPHIE DES INTERVENTIONS EXTÉRIEURES EN LE MILIEU SCOLAIRE



# POUR QUELLES RAISONS FAITES- VOUS DES INTERVENTIONS SCOLAIRES ?

VOS  
OBJECTIFS ?

VOS  
ATTENTES ?

QUELLES  
CONSEQUENCES ?



Pourquoi faites vous des interventions scolaires ?



# LA PHILOSOPHIE :



## PROMOTION DU SPORT ET DÉCOUVERTE DE NOUVELLES DISCIPLINES :

Les interventions scolaires permettent de **faire découvrir** le rugby à des élèves qui n'auraient peut-être jamais eu l'occasion de pratiquer ce sport.



## S'APPUYER SUR LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE :

Le rugby est un sport qui véhicule les valeurs essentielles sur le vivre-ensemble (le respect, la solidarité, l'esprit d'équipe, le courage, etc).

En initiant les élèves, on développe ces valeurs, qui sont nécessaires non seulement dans le sport, mais surtout dans la vie de tous les jours.



## DIFFÉRENTS PLANS D'APPRENTISSAGE :

- **Sur le plan affectif** : Maitriser ses émotions et son courage
- **Sur le plan perceptif-décisionnel** : Développer ses prises d'informations visuelles (devant, sur le côté et derrière) et kinesthésiques (contact)
- **Sur le plan moteur** : Enrichir ses conduites motrices par les courses, luttés et les passes
- **Sur le plan social** : Contribuer à transformer et enrichir le réseau des relations et le climat de la classe.



## INTÉRÊTS PEDAGOGIQUES

Se déplacer sur le terrain dans un sport d'opposition

Favoriser l'éducation à la prise d'informations

Développer l'intelligence et à la décision

Encourager l'engagement et l'expression de tous





*Liberté • Égalité • Fraternité*



**DROITS ET DEVOIRS  
DES JOUEURS**



**DIVERSITÉ DES PRATIQUANTS  
ET ÉGALITÉ DES CHANCES**



**CULTURE RUGBYSTIQUE  
LIENS FRATERNELS**



# MISE EN RELATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE AVEC LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT : COMMENT LE RUGBY PEUT S'INTÉGRER DANS UNE VISION ÉDUCATIVE PLUS LARGE.

**Développement des valeurs citoyennes** 

contribue à former des citoyens responsables et respectueux des règles de vie en société.

**Éducation à la santé et au bien-être** 

promouvoir la santé physique et mentale des élèves, en accord avec les objectifs de santé publique

**Préparation à la vie active et au travail en équipe** 

préparer les élèves à la vie professionnelle, où la collaboration et l'esprit d'équipe sont des compétences indispensables

**Renforcement de la cohésion sociale et de l'inclusion** 

favorise l'inclusion et le sentiment d'appartenance à la classe / école

**Développement des compétences sportives transversales** 

la prise de décision, la gestion du stress, la résilience, et la communication

**Motivation et engagement des élèves** 

Facteur de motivation grâce à cette activité accessible à toutes et tous. Envie de réussir différemment.

# 02.

## LE CADRE RÈGLEMENTAIRE D'INTERVENTION



# LE CADRE RÉGLEMENTAIRE D'INTERVENTION

Vous êtes sollicités par une école publique et privée pour participer au projet pédagogique d'une classe ou d'un établissement scolaire :

- Quelles vont être les démarches à réaliser ?
- Quel est le cadre réglementaire à respecter ?



<b>GROUPE 1</b>	<b>GROUPE 2</b>	<b>GROUPE 3</b>
Eric MARTINEZ	Paul SALLE	Gabin TOUCHARD
Virginie ALILI	Elsa ANTY MORTES	Aurélie STEILLER
Léandre BENNETOT DEVERIA	Gabriel DA FONSECA	Vincent JOLIVET
Charlène GOHIER	Maxime KHOUALED	Cédric HAAG

# RETOURS DES GROUPES :



## Les démarches à réaliser :

- Écoles publiques :
  - Contrat à signer avec l'Académie, l'école et le club.
  - Autorisation de la DASEN ( direction académique des services de l'Education nationale)
  - Contacter les directeurs ?
- Écoles privées :
  - Autorisation du directeur à demander
  - Idem que dans le public ?



## Le cadre réglementaire :

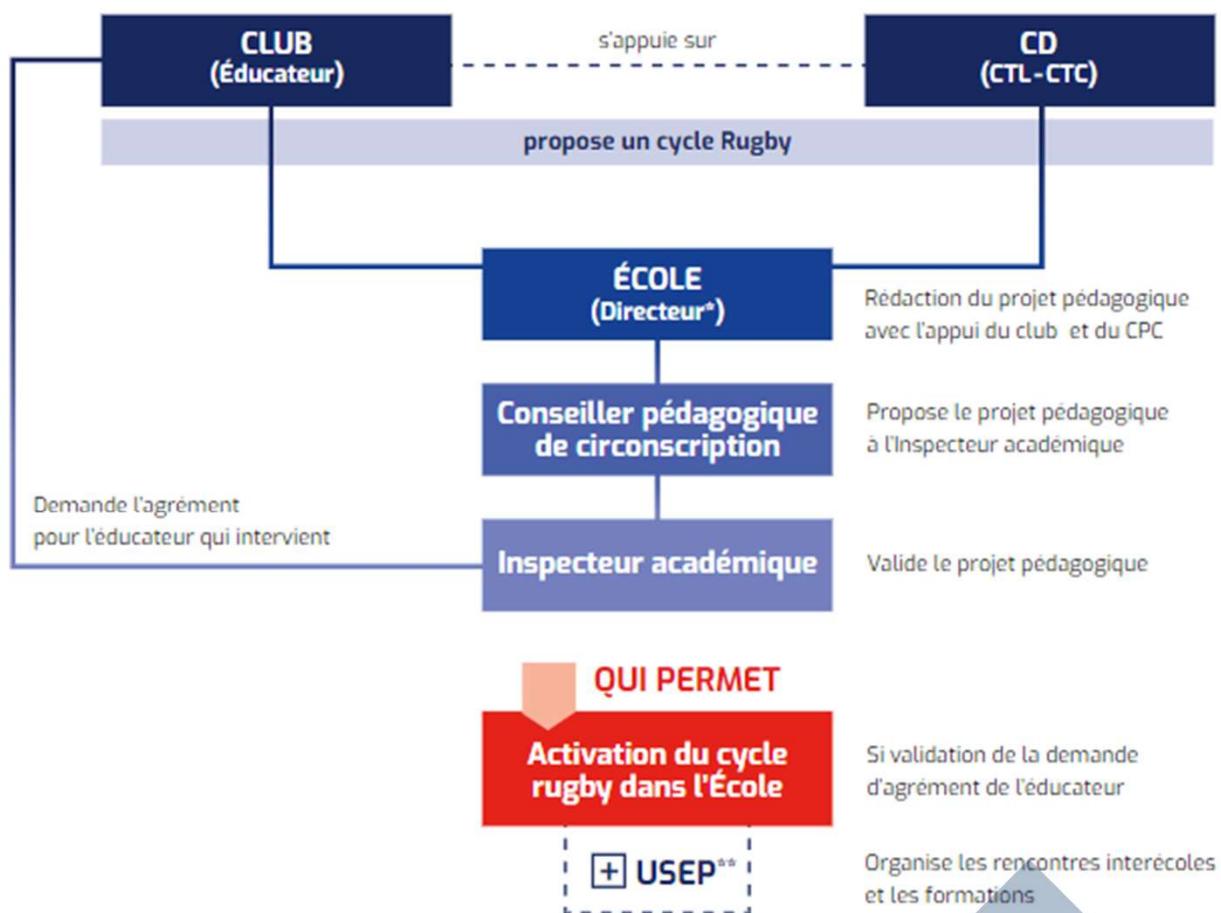
- Faire une demande d'agrément pour les bénévoles (brevet fédéral). PSC1 ?
  - Contrôle du casier judiciaire ?
  - Pas de nécessité d'avoir un BF pour intervenir ?
  - Quels critères pour intervenir pour les STAPS ?
- Pour les titulaires d'une carte professionnelle (CQP, BPJEPS, BEES, DEJEPS, DESJEPS, Licence STAPS, Master...), ils sont **réputés** agréés.
- Carte professionnelle de stagiaire pour les éducateurs en cours de formation sur un diplôme professionnel (à la suite des EPMSP)

## QUI PEUT M'AIDER ?

Les acteurs identifiés ci-dessous sont les personnes ressources nécessaires à l'organisation d'un cycle rugby pour des élèves du CP au CM2.

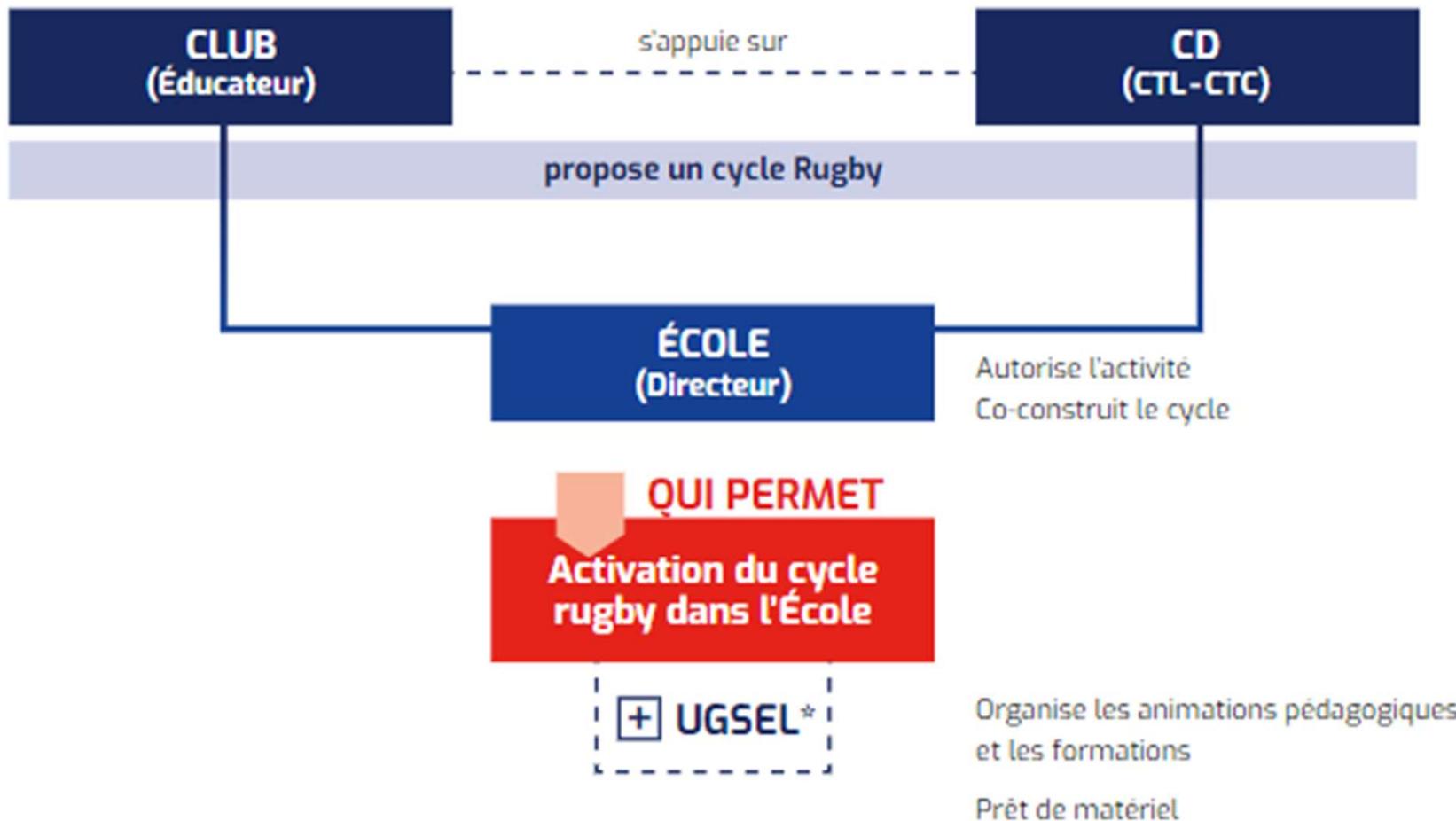
### ÉCOLE PUBLIQUE

## UNE ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE ME SOLLICITE POUR UTILISER LE RUGBY COMME SUPPORT D'ENSEIGNEMENT POUR UNE CLASSE DU CYCLE 2 (CP-CE2) OU DU CYCLE 3 (CM1-CM2) :



## UNE ÉCOLE PRIMAIRE PRIVÉE ME SOLLICITE POUR UTILISER LE RUGBY COMME SUPPORT D'ENSEIGNEMENT POUR UNE CLASSE DU CYCLE 2 (CP-CE2) OU DU CYCLE 3 (CM1-CM2) :

QUI PEUT  
M'AIDER ?



	<b>DÉFINITION – RÔLE DU DOCUMENT</b>	<b>QUI EST À L'INITIATIVE ?</b>
<b>Convention DSDEN – USEP (ou école) – Club ou Comité départemental**</b>	Cadre le rôle de chacun dans le développement et l'organisation de la pratique du rugby dans l'école ou sur le territoire.	École
<b>Projet pédagogique</b>	Définit : <ul style="list-style-type: none"> <li>• le cycle d'intervention (nombre de séances, temps de pratique, préparation, animation, bilan) ;</li> <li>• les objectifs et les compétences visées ;</li> <li>• l'organisation de la pratique du rugby (consignes, matériel, sécurité, évaluation...);</li> <li>• la répartition des rôles.</li> </ul>	École
<b>Demande d'agrément à la DSDEN (dossier d'agrément)</b>	Autorise l'éducateur à intervenir dans l'école.	Club ou Comité départemental
<b>Formulaire de présentation de l'intervenant et du club ou du comité départemental</b>	Présente la structure et l'intervenant (CV, états de service, histoire du club) et les infrastructures.	
<b>FIJAISV</b>	Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes (FIJAISV)	

**UNE ÉCOLE PRIMAIRE PRIVÉE ME SOLLICITE POUR UTILISER LE RUGBY  
COMME SUPPORT D'ENSEIGNEMENT POUR UNE CLASSE DU CYCLE 2  
(CP-CE2) OU DU CYCLE 3 (CM1-CM2) :**

DOCUMENT	DÉFINITION – RÔLE DU DOCUMENT	QUI EST À L'INITIATIVE ?
<b>Projet pédagogique</b>	<p>Définit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le cycle d'intervention (nombre de séances, temps de pratique, préparation, animation, bilan) ;</li> <li>• les objectifs et les compétences visées ;</li> <li>• l'organisation de la pratique du rugby (consignes, matériel, sécurité, évaluation...) ;</li> <li>• la répartition des rôles.</li> </ul>	École
<b>Formulaire de présentation de l'intervenant et du club ou comité départemental</b>	Présente la structure et l'intervenant (CV, états de service, histoire du club) et les infrastructures.	Club ou Comité départemental
<b>FIJAISV</b>	Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes (FIJAISV)	

# DES EXEMPLES DE PROJETS PÉDAGOGIQUES :



Prim 14  
Éducation physique et sportive



ac-versailles.fr



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de l'Orne



## INTERVENTION BÉNÉVOLE

ÉTAPE 1	<p>Être détenteur d'un brevet fédéral + Participer à une session d'agrément</p>	<p><b>OU</b></p> <p>Titulaire CQP-BP-BE-DE-DES DEUG-Licence STAPS</p>
ÉTAPE 2	Agrément Inspecteur académique	
ÉTAPE 3	<p>Vérification FIJAISV</p> <p>Validité : 5 ans si vérification du FIJAISV et FIJAIT tous les ans par les services de l'État</p>	

## INTERVENTION RÉMUNÉRÉE

ÉTAPE 1	<p>Être titulaire d'une carte professionnelle (+ ETAPS titulaire ou non)</p> <p>Dans la limite des conditions fixées</p>
ÉTAPE 2	Agrément Inspecteur académique
ÉTAPE 3	<p>Pas de vérification FIJAISV</p> <p>Validité : durée de validité de la carte professionnelle</p>

# COMMENT FAIRE UNE DEMANDE D'AGRÉMENT ?

- Documents utiles DSDEN 18
- Documents utiles DSDEN 28
- Documents utiles DSDEN 36
- [Documents utiles DSDEN 37](#)
- Documents utiles DSDEN 41
- Documents utiles DSDEN 45
- [Les intervenants extérieurs : généralités](#)



# 03.

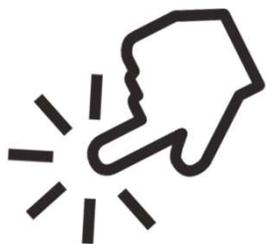
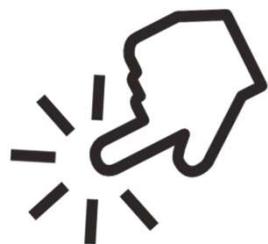
## LES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS



# DES DISPOSITIFS PARTAGÉS

Pratiques sportives

**UNE ÉCOLE - UN CLUB**



Sport au collège

**EXPÉRIMENTATION DE DEUX HEURES  
HEBDOMADAIRES SUPPLÉMENTAIRES D'ACTIVITÉ  
PHYSIQUE ET SPORTIVE POUR LES COLLÉGIENS**



# PARTAGER LA FINALITÉ DES PARTENARIATS AVEC LE MILIEU SCOLAIRE :

## QUI INTERVIENT ?



## QUELLES LIMITES ?



# ET DANS LE SECONDAIRE ?



EPS ?



UNSS / UGSEL ?



# L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DANS LA MISE EN ŒUVRE D'UN CYCLE DE RUGBY EN EPS ET/OU D'UNE AS.

Accompagnement par un conseiller technique de clubs (CTC) et/ou départemental (CTD) et/ou un technicien de club pour l'utilisation du rugby comme support d'enseignement dans le cadre des apprentissages prévus par les programmes d'EPS et/ou d'une AS.

Cet accompagnement a pour finalité une autonomie pédagogique qui peut être rompu périodiquement.

Ce dispositif Ecol'Ovale en 4 phases est validé dans le cadre des conventions signées :

PHASE 1 : Je découvre (3 séances)

PHASE 2 : J'apprends à m'évaluer objectivement (3 séances)

PHASE 3 : Je me perfectionne (3 séances)

PHASE 4 : J'expose mes connaissances et mes savoir-faire (1 séance)



Chaque phase est construite de manière similaire :

SÉANCE 1

Professeur

Éducateur

SÉANCE 2

Professeur

Éducateur

SÉANCE 3

Professeur



[CLIQUEZ ICI](#)

**04.**

# LES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES



# RESSOURCES FÉDÉRALES :





**FRANCE  
RUGBY**

## **POUR L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU CENTRE VAL DE LOIRE :**

- PIERRE PERREUX SANCHEZ (CTC)
- GUILLAUME COMMEAT (DTL)